

Décision

Générale

colonial

Décision n° 992 30 décembre 1941

n° 992 30

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 décembre 1941

Numéro JO

n° 541 du 31/12/1941

Date du numéro

31 décembre 1941

TEXTE INTÉGRAL

Sont promus pour compter du 1er janvier 1942 dans le cadre du personnel indigène des brigades les agents indigènes dont les noms suivent : Au grade de sous-brigadier de 1re classe ; Omar Abdallah, sous-brigadier de 2e classe; Au grade de préposé de 4e classe : Abdou Waid, préposé de 5e classe; Ali Kamis, préposé de 5e classe.